



PARTENAIRE



Avec GMF, le maillot Top 14 de votre choix à gagner !

👉 <https://swll.to/wZ89duZ>

MOT DU PRESIDENT DE COMMISSION COMMUNICATION

Bonjour à toutes et tous,

Cette lettre d'information a pour vocation de communiquer sur les événements passés (championnat de pétanque, championnat de football à 8) et futurs (rencontre inter-clubs de judo) mais aussi vous conseiller (par exemple l'article former pour se former), présenter une section telle la section kickboxing sur CSAD Lyon (car des adhérents d'autres clubs pourraient être intéressés) et évoquer un partenaire (ici le jeu GMF Top 14).

Aussi n'hésitez pas à utiliser ce moyen de communication que propose la ligue.

Dominique GAY



IMPORTANT



Nous vous rappelons que cette lettre d'information est aussi la votre.

N'hésitez pas nous faire suivre vos articles et photos afin d'apparaître sur nos supports de communications.

La Ligue possède aussi un site internet et une page Facebook.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

Calendrier des actions de la ligue

Mai 2025

Rencontre Interclubs de jeunes de Judo

Le 28 mai à Sathonay-Camp (69)

Championnat National de Golf

Du 30 mai au 1er juin au Golf de Saint-Didier à Charpey (26)

Juin 2025

« La Savoie Tour » course de cyclotourisme

Du 2 au 4 juin à Barby (73)

Championnat National de Pétanque

Les 7 & 8 juin à Le Pouzin (07)

Championnat National de Triathlon

Les 20 & 21 juin à Ambérieux en Bugey (01)

BREVES

Assemblée générale de la FCD

La Ligue ARA était présente à l'occasion l'Assemblée Générale de la FCD à Nantes les 11 et 12 avril derniers, représentée par son président mais aussi de certains membres du Codir et des Clubs ARA.

Lors de cette assemblée le club CSADN de Roanne-Mably ainsi que le CSA de l'école des pupilles de l'air s'est vu remettre le trophée du challenge des clubs. De même que Delphine Lockner du CSA de Varcès au titre de récompense individuelle.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



VIE DES CLUBS

Section KICKBOXING du CSADLyon

Le 10 avril, une quinzaine d'adhérents du CSADL KICK BOXING ont participé à un interclub au Boxing-Club de Pierre Bénite.

L'ancien club de notre coach Cédric dans lequel il a exercé les fonctions de président et d'entraîneur pendant de nombreuses années.

3 clubs étaient donc présents, tous les échanges techniques et sparring se sont déroulés dans une très bonne ambiance. D'ailleurs, il n'y a eu aucun blessé même pendant les sparring de haute intensité où les coups étaient réellement portés.

Nos adhérents ont pu mettre en exergue tous leur savoir-faire et se rendre compte qu'ils n'ont pas à rougir face à des clubs où pratiquent de nombreux compétiteurs de très haut niveau.

Cette activité d'environ 2h s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par le boxing club de Pierre-Bénite sous l'impulsion de Jean-Michel, le fondateur et directeur technique.

Au vu du retour positif de l'ensemble des participants, d'autres interclubs sont prévus.

Cédric BERNICOT

Responsable et entraîneur

CSADL KICK BOXING

csadl.kickboxing@gmail.com



VIE DE LA LIGUE

La ligue ARA et le CSLG-RA proposent le mercredi 28 mai 2025 de 14h à 17h ses 4èmes rencontres interclubs de judo au gymnase au Pôle Gendarmerie de SATHONAY-CAMP (69). Ce stage, dirigé par Ilyes FERCHICHI et encadré par le maître de judo Vincent VALENTE (6ème dan) et Maud CALLET (3ème dan), réunit traditionnellement entre 70 et 100 enfants. A l'issue, ils reçoivent un cadeau-souvenir avant qu'un goûter, moment d'échange convivial, ne leur soit proposé.

Les inscriptions gratuites pour les licenciés FCD, sont possibles sur SYGEMA jusqu'au 21 mai 2025.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

COMPTE RENDU SELECTION REGIONALE DE FOOT A 8 29 MARS 2025 A LE POUZIN (07)

Depuis cette saison, le championnat de football à 8 de la Fédération des Clubs de la Défense remplace celui de football à 7.

La sélection 2024/2025 du championnat national de football à 8 de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la FCD s'est déroulée le samedi 29 mars 2025 au stade de la Croze à Le Pouzin (07). Le CSLG Ardèche a organisé ce tournoi.

Cinq équipes ont participé à cette manifestation sportive :

- Le CSLG Rhône-Alpes 097-09-G de SATHONAY-CAMP (69) avec deux équipes.
- Le CSLG de St Etienne 783-09-G (42).
- Le CSLG Ardèche 653-09-G (07).
- Le CSA 7ème BCA 074-09-T Varcès (38).

Le challenge s'est déroulé sous la forme d'un championnat. Toutes les équipes se sont rencontrées, en faisant un match de 22 mn. Les conditions de jeux étaient difficiles avec de fortes rafales de vent pouvant atteindre jusqu'à 100 km/h dans la vallée du Rhône.

Deux arbitres officiels ont été engagés. KHUDEEDA Mahir et HAFSOUNI Maher ont été désignés par la Fédération Française de Football du district de l'Ardèche.



Résultats des matchs

Equipes	Points				TOTAL
CSLG RA - I	3	1	3	0	7
CSLG RA - AIN	0	3	3	0	6
CSLG ARDECHE	0	0	0	0	0
CSLG ST ETIENNE	3	1	0	3	7
CSA VARCES	1	1	3	3	8

VIE DE LA LIGUE

Le championnat de football à 8 de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de la FCD a été remporté par l'équipe du CSA VARGES (38) du 7ème BCA (074-09-T). Ils sont qualifiés pour disputer les phases finales du championnat national de football à 8 de la Fédération des Clubs de la Défense. Elles seront organisées par la ligue Bourgogne Franche Comté. Le week-end des 28 et 29 juin 2025.



L'équipe du CSLG Rhône-Alpes de Sathonay-Camp (097-09-G) fini second.

Le CSLG de St Etienne 783-09-G (42) se classe troisième

La deuxième équipe du CSLG Rhône-Alpes de la compagnie de Trévoux (01) (097-09-G) se classe quatrième.

L'équipe du CSLG Ardèche 653-09-G fini dernier du championnat.

Patrick DESBOS, président de la commission sportive de la ligue Auvergne Rhône Alpes a remis les différents trophées aux équipes.

Le tournoi s'est déroulé dans un très bon état d'esprit. L'équipe du CSLG Ardèche a été récompensé par la coupe du fair-play.

A l'issue de la remise des prix, le verre de l'amitié a été partagé. L'ensemble des participants ont déjeuné au stade, repas préparé par le restaurant « O Diable Vert » de Le Pouzin.

Conseiller Technique Régional Football
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Patrick DESBOS



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

COMPTE RENDU CHAMPIONNAT PETANQUE 2024 / 2025 FCD - LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES A ANDREZIEUX-BOUTHEON DOUBLETTE MASCULINE / DOUBLETTE FEMININE

Organisés avec le concours du CSAG de Saint-Étienne (42), les championnats régionaux de pétanque (doublette féminine et doublette masculine) de la ligue ARA se sont déroulés les 22 et 23 mars 2025 au pétanquodrome d'Andrézieux-Bouthéon (42).

L'arbitre officiel « Ludo », a été présent lors des deux journées de ce championnat.

30 doublettes masculines étaient inscrites et se sont présentées pour y débiter les parties dès 09 heures 30 minutes le samedi 22 mars 2025. Il est à noter que le nombre d'équipes inscrites a sensiblement baissé (moins 13) par rapport à l'année précédente.

L'ASCAIA de Clermont-Ferrand a présenté 12 doublettes, le CSLG de Montluçon 2 doublettes, le CSAG de Saint-Étienne 9, tandis que le CSLG de l'Ardèche en a inscrit 7.

Le tirage au sort, effectué par le CTSR pétanque et le président de la commission sportive de la ligue, a permis de mettre en place 2 poules de 7 et 2 poules de 8.

Le système de 04 poules a notamment permis de faire jouer un minimum de 08 parties dans le championnat, les deux premiers de chaque poule étant qualifiés pour les ¼ de finale.

Toutes les autres équipes jouant encore deux parties dans le cadre de matchs de classement.

Après plus de 130 parties disputées sur le gravier du boulodrome d'Andrézieux-Bouthéon, la petite finale a été remportée par l'équipe DEFOUX Alain / KIEFER René du CSLG de Montluçon. Cette équipe termine donc 3ème de la compétition. PICHEL Manuel / EDIEU Jérémy, de l'ASCAIA de Clermont-Ferrand, terminent 4ème.

La finale du championnat régional ligue ARA « doublette homme » opposant LONARDO Patrick / LONARDO Richard (CSLG Montluçon) à VIOT Fabrice / PUJO-PAY Florian (CSLG Ardèche) a vu la victoire l'équipe du CSLG de l'Ardèche.

Les 05 premières doublettes ont été récompensées.

Un classement intégral du championnat a été effectué.

Dans le même temps, le championnat « doublette féminine » s'est déroulé entre les 08 équipes inscrites. Dans une poule unique, après s'être toutes rencontrées, les quatre premières se sont affrontées en demi-finale puis finale. Des matchs de classement ont été réalisés.

Le classement final du championnat « doublette femme » est le suivant :

- 1ères : ETAIX Annie / BOSCH Marie-Noëlle (CSAG Saint-Étienne)
- 2èmes : BELEYMET Mireille / DEFOUR Annie (CSAG Saint-Étienne)
- 3èmes : ASTIER Marie-Laure / SOKOL Lætitia (ASCAIA Clermont-Ferrand)
- 4èmes : MAISONNET Viviane / CHAPPAT Sylvaine (CSAG Saint-Étienne)
- 5èmes : EUSOGE Jessica / AMBROSI Catherine (CSLG Ardèche)
- 6èmes : CHAUDRON Vanessa / FERNANDES Charlène (ASCAIA Clermont-Ferrand)
- 7èmes : GAUTIER Henriette / VIOT Alexia (CSLG Ardèche)
- 8èmes : PAGEOT Ludivine / PAGES Cécile (ASCAIA Clermont-Ferrand)

Les 05 premières doublettes ont été récompensées.

Ces deux journées de championnat, intense au niveau des parties jouées, se sont déroulées dans une ambiance conviviale et agréable, que ce soit au niveau de la compétition ou de l'amitié entre les équipes présentes.

Le CSAG de Saint-Étienne, club support, a permis le bon déroulement de ce week-end de compétition dans d'excellentes conditions. La compétition a pu se dérouler dans des infrastructures sportives de qualité. Le club local avait également mis à disposition une table de marque, qui a permis la bonne gestion des résultats tout au long du week-end.

Conseiller Technique Sportif Régional Pétanque
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Olivier VAILLANT



Partenaires



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

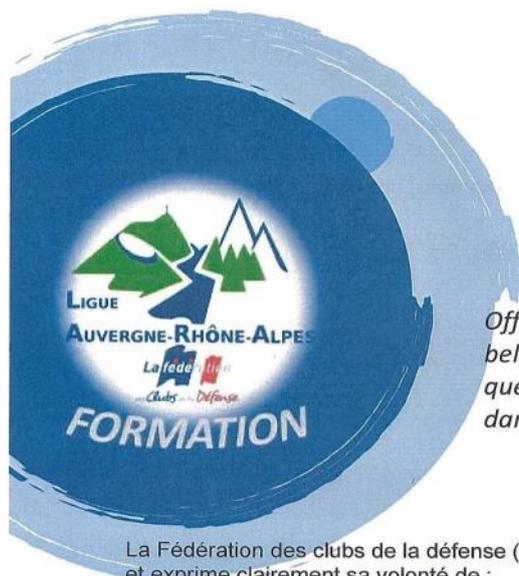
Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD



SE FORMER POUR FORMER

Offrir la possibilité aux bénévoles de se former est une belle façon de valoriser les bénévoles et de montrer que cette motivation est reconnue et encouragée dans votre association.

La Fédération des clubs de la défense (FCD) s'inscrit dans la consolidation des actions de formation et exprime clairement sa volonté de :

- former les dirigeants de clubs,
- assurer la formation des animateurs bénévoles,
- mettre en place des formations avec délivrance de diplômes fédéraux,
- développer la formation Secourisme (Gestes qui sauvent
- PSC1 - Formateurs de PSC1),
- rendre obligatoire la formation PSC1 aux animateurs d'activités

UN OBJECTIF INDISPENSABLE : FORMER NOS BÉNÉVOLES

Les adhérents bénéficient des compétences de nos animateurs :

- un savoir-faire pédagogique,
- un savoir-faire technique,
- une garantie d'intégrité physique.
- un développement harmonieux et épanouissant,

Les candidats à la formation bénéficient de reconnaissances :

- la validation d'acquis techniques,
- la validation d'acquis en matière de pédagogie et de sécurité,
- l'acquisition de certification et de qualification reconnues par le ministère des sports.

Les présidents de clubs bénéficient de garanties :

- la qualité de l'encadrement,
- la sécurité des pratiquants,
- la responsabilité civile maîtrisée.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

PROCÉDURES ET MODALITÉS DE FORMATION

1 - Dispositions générales

Le plan de formation de la FCD comporte, selon les besoins exprimés, des stages d'animateur culturel, sportif, spécifiques et de dirigeants de clubs.

Ces stages sont centralisés ou décentralisés et organisés dans :

- des établissements de la Défense (CNSD, Igesa, ...),
- des établissements du ministère chargé des sports (CREPS),
- des fédérations sportives délégataires ou affinitaires
- les CROS ou CDOS,
- des établissements privés de formation.

2 - Expression des besoins

Le calendrier des formations collectives est établi de janvier à décembre.

Envoi en septembre du courrier (avec ses 3 annexes) par le bureau sport-formation à destination des présidents des commissions fédérales, des présidents de ligue, des CTSN et des CTCN.

Les besoins en stages de formations collectives sont exprimés par :

- les clubs auprès des conseillers formation des ligues,
- les conseillers formation des ligues auprès de leur ligue,
- les présidents des différentes commissions vers la FCD.

Ces besoins sont adressés chaque année aux services de la fédération, sur le document ad hoc avant le 15 novembre de la saison en cours, afin d'établir le projet prévisionnel de formations de la saison suivante.

Pour tout stage collectif non prévu au calendrier prévisionnel, l'ensemble des documents (projet de note d'organisation, budget prévisionnel, devis) doit être transmis au bureau sport-formation au moins deux mois avant le début de la formation.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 82 52 59

Courriel : secretaire@liguese.org



Ligue ARA FCD

SPORT ET HANDICAP

Vous ne pouvez l'ignorer, la pratique d'une activité physique ou sportive n'est pas uniquement réservée aux personnes non handicapées. Quel que soit le handicap, une activité physique et sportive est toujours possible et conseillée dès lors qu'elle est adaptée aux capacités de la personne concernée. Le simulateur « Trouve ton parasport » vous permet de trouver une discipline correspondant à vos attentes.

Une personne en situation de handicap peut pratiquer un sport en toute autonomie. Certains types de handicap ou certaines pratiques sportives peuvent nécessiter un accompagnement. Par exemple, pour pratiquer leur sport en toute sécurité, les personnes déficientes visuelles peuvent être guidées dans leur pratique de la course à pied, du cyclisme, du ski notamment.

Sauf contre-indication médicale, les personnes en situation de handicap peuvent pratiquer tous les sports, mêmes les sports à sensation ou extrêmes (ex. : escalade, plongée sous-marine, parachutisme, etc.). Dès lors que la personne dispose d'une adaptation de sa pratique ou de son matériel pour lui permettre de compenser son handicap, la plupart des sports sont possibles.

Les clubs affiliés aux deux fédérations historiques (la Fédération française du sport adapté et la Fédération française handisport) ne sont pas les seuls à pouvoir vous accueillir. Il existe de nombreux clubs para-accueillant, affiliés à d'autres fédérations comme la Fédération des clubs de la défense mais aussi la Fédération française de la montagne et de l'escalade par exemples. D'autres acteurs, comme les collectivités territoriales, les salles privées ou encore les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), peuvent également proposer des activités physiques et sportives aux personnes en situation de handicap. Pour rechercher un club accessible, il est possible d'utiliser le HandiGuide des sports.

Les parasports se pratiquent aussi bien en loisir qu'en compétition. Et de la même manière que tous les sports ne sont pas présents aux Jeux olympiques, tous les parasports ne sont pas présents aux Jeux paralympiques.

Les personnes en situation ou non de handicap peuvent pratiquer ensemble dans le cadre d'activités mixtes. Les personnes en situation de handicap peuvent aussi choisir de pratiquer entre pairs c'est-à-dire avec d'autres personnes en situation de handicap.



Contact : Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
 Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE
 Téléphone : 04 75 82 52 59
 Courriel : secretaire@liguese.org

 Ligue ARA FCD



Les bonnes pratiques sur SYGELIC

Généralités

- ↔ Pas d'adresses mail du type : @intradef.gouv.fr
ou @gendarmarie.interieur.gouv.fr
- ↔ Dirigeants et responsables de section : **impérativement licenciés**
- ↔ Remplir les licences en intégralité

Carte de visite

- ↔ **Informations administratives** : enregistrées, correctes et à jour (SIRET ou NAF, Agrément, Coordonnées, dont site Internet)
- ↔ Mais aussi **Statut, Règlement intérieur et PV d'AG**
Mettre à jour : nom de vos dirigeants dans l'organigramme et activités

Honorabilité

- ↔ Personnes concernées : TOUS les **membres du CODIR** ET les **responsables de section**
- ↔ Une fois l'honorabilité certifiée : **cocher sur sa licence OUI** à la case membre du codir, bénévole ou conseiller de votre club ou ligue

Membre du comité directeur, bénévole ou conseiller de votre club ou ligue * : Oui Non

- ↔ En cochant cette case, vous certifiez que la personne est membre du CODIR (ou responsable de section ou CTSR) et honorable.

Directeur de publication : Dominique GAY
Coordinateur : Robert KAUFING
Rédactrice en chef : Stéphanie VIVAN
Ont participé à ce numéro : Dominique GAY, Robert KAUFING, Bruno GOURONG,
Sylviane MORET.

Contact: Secrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Avenue Dupré de Loire 26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 85 52 59
Courriel : secretaire@liguese.org